



**AMB | ASM**

Association des municipalités de banlieue  
Association of Suburban Municipalities

## **Consultation prébudgétaire 2021 : l'AMB s'inquiète d'une hausse des quotes-parts des villes liées au-delà de l'inflation**

**Montréal-Ouest, le 17 septembre 2020** – Les représentants des villes liées siégeant à la Commission sur les finances et l'administration ont voté en bloc contre les recommandations déposées dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2021 en plus de déposer un rapport minoritaire. Les maires Georges Bourelle et Alex Bottausci, respectivement vice-président et membre de cette Commission, ont jugé que les recommandations ne tiennent pas compte du contexte de la pandémie qui afflige la métropole et s'inquiètent d'une hausse probable des quotes-parts des villes liées au-delà de l'inflation.

Selon l'Association des municipalités de banlieue (AMB), les diverses recommandations de la Commission semblent faire fi du nouveau contexte engendré par la pandémie. Les principes directeurs proposés au budget 2021 s'éparpillent alors que nous devons revenir à l'essentiel. « En raison de notre nouvelle réalité, les villes liées exhortent l'administration Plante-Dorais à déposer un budget axé sur les services de base pour les citoyens de l'agglomération en tenant compte de l'environnement économique extrêmement fragile pour nos commerçants et nos secteurs stratégiques », a d'abord indiqué Georges Bourelle, maire de Beaconsfield.

De plus, les représentants des villes liées ont reçu comme une véritable gifle le retrait de leur recommandation assurant que les quotes-parts des villes liées n'allaient pas croître au-delà de l'inflation. « Il s'agit d'une rebuffade inacceptable qui laisse présager que ce sont les villes liées qui devront assumer injustement les hausses budgétaires en 2021. Cette situation, si elle devait se produire, sera une démonstration encore plus flagrante de l'iniquité du régime des quotes-parts par lequel les villes liées contribuent beaucoup trop comparativement à leur poids démographique » a affirmé le maire de Dollard-des-Ormeaux, Alex Bottausci.

Le maire de Dollard-des-Ormeaux s'inquiète grandement de l'emprise des employés de soutien du cabinet de la mairesse dans le travail de la commission. « Nous constatons que le travail de cette commission sert davantage à faire passer les orientations politiques de la majorité plutôt que de laisser aux membres de la commission le soin de travailler et de réfléchir en toute indépendance et en toute liberté », a-t-il exprimé.

[amb-asm.qc.ca](http://amb-asm.qc.ca)

Baie-D'Urfé Beaconsfield Côte-Saint-Luc Dollard-Des Ormeaux Dorval Hampstead Kirkland L'Île-Dorval  
Montréal-Est Montréal-Ouest Mont-Royal Pointe-Claire Sainte-Anne-de-Bellevue Senneville Westmount

## **L'AMB dit Non à un déficit**

Les deux représentants des villes liées ont également exprimé leur inconfort à l'idée de permettre, même temporairement, le dépôt d'un budget déficitaire. « Cela créerait un dangereux précédent qu'il faut éviter à tout prix, par respect pour les milliers de citoyens qui ont eu à faire des choix difficiles dans la dernière année. Nous avons accès à une panoplie d'options qui nous permettent de réduire le rythme de nos dépenses ou de piger dans nos surplus accumulés plutôt que de pelleter le problème en avant », a ajouté Georges Bourelle.

## **Budget du SPVM, l'heure n'est pas à une réduction de service**

L'AMB ne peut souscrire à une recommandation qui suggère, directement ou indirectement, à une baisse généralisée du budget d'opération du SPVM. À notre avis, nos villes ne reçoivent pas le service approprié pour le niveau de quotes-parts qu'elles paient. Nos citoyens s'attendent à recevoir des services de base de qualité, c'est-à-dire une présence accrue dans nos rues et parcs, permettant ainsi de maintenir le sentiment de sécurité de tous.

## **Différend sur le partage des coûts d'agglomération**

L'AMB tient à réitérer qu'elle s'attend à une révision en profondeur du régime de partage des coûts des services afin que celui-ci soit beaucoup plus équitable entre l'ensemble des villes liées. À l'heure actuelle, une grande partie du financement des quotes-parts est assumée en appliquant un coefficient de 2,68 % aux secteurs commercial et industriel, ce qui cause une iniquité importante pour l'ensemble de nos villes. « Nous souhaitons rappeler que le dernier arrêté ministériel de la ministre des Affaires municipales invitait l'ensemble des villes de l'agglomération de Montréal à soumettre une entente avant le 31 août, date qui est depuis expirée. Malgré la volonté exprimée à maints égards par l'AMB, il n'y a eu aucune avancée significative afin d'en arriver à une entente permettant de régler le problème d'iniquité qui désavantage l'ensemble des villes liées », a conclu Georges Bourelle.

Pour lire le rapport minoritaire de l'AMB : <https://bit.ly/2FPyDYg>

Source :

Association des municipalités de banlieue : [www.amb-asm.qc.ca](http://www.amb-asm.qc.ca)

Renseignements :  
Vincent Robidas, Directeur exécutif  
[vrobidas@amb-asm.gc.ca](mailto:vrobidas@amb-asm.gc.ca)  
514 795-1877